



processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au  
titre de la catégorie d'action suivante :  
**Action de formation**

## BIENTRAITANCE ET MODES DE GARDE : GRANDIR EN SE SENTANT RESPECTÉ © 2023

### PUBLICS ET PREREQUIS :

Tout professionnel travaillant auprès des jeunes enfants. Pas de prérequis.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Reconnaître les signes physiques, psychologiques et psychosomatiques susceptibles de mettre en évidence une souffrance chez l'enfant,
- Comprendre les émotions des tout-petits, leurs expressions, et savoir les apaiser,
- Favoriser les possibilités d'alliance avec les familles, les enfants en respectant les caractéristiques, spécificités de telle ou telle famille, en appréciant leurs potentialités et leurs limites.

### ANIMÉE PAR :



Eric Binet est formateur, psychologue clinicien, psychothérapeute, Docteur en Sciences de l'Éducation, et docteur en psychologie, maître de conférences à l'École des Psychologues Praticiens à Paris. Il intervient depuis plus de vingt ans en formation continue. Il est l'auteur de nombreuses publications.

## POINTS FORTS DU PROGRAMME :

- Nos représentations personnelles et collectives des besoins fondamentaux de l'enfant et de l'enfant victime
  - Les besoins fondamentaux de l'enfant,
  - Rappels sur l'enfance en danger, définitions des concepts clefs,
  - Du « souffre-douleur » à « l'enfant roi »,
- Le développement psychoaffectif du tout-petit
  - Ses 3 cerveaux, ses capacités et ses structures cérébrales en constante évolution en fonction de l'environnement,
  - 0-3 ans la période de grande immaturité neurophysiologique et affective,
  - La place des émotions – agréables ou désagréables - dans l'évolution, leurs circuits et leurs expressions à favoriser,
  - La place du ressenti chez le tout-petit, sa prise en compte par les adultes pour favoriser son apaisement,
- Garantir le respect du tout-petit par un environnement sécurisant dans un mode d'accueil ou de garde
  - Vivre en modes d'accueil ou de garde, une expérience affective complexe. L'exemple suédois.
  - Qu'est-ce qu'un parent « suffisamment bon » ? Un(e) professionnelle(e) « suffisamment bon(ne) » ? Un être doué d'empathie cognitive et affective,
  - La place de l'écrit : règlement intérieur et projet pédagogique, transmissions,
  - L'aménagement d'un climat de confiance avec les parents, condition indispensable de l'épanouissement d'un enfant en collectivité,
- L'attitude de l'adulte, en équipe, pour respecter les besoins de l'enfant
  - Au temps de l'adaptation, un gage de bien-être affectif pour l'enfant, ses parents et l'équipe,
  - Aux différents temps de l'accueil, du repas, des changes, du sommeil et des activités,
  - Face aux colères ou à l'agressivité du tout petit,
  - Face aux variables génératrices d'usure, d'insatisfaction, d'épuisement, d'indifférence.

**DUREE :** Ce programme se déroule sur 4 journées (2 x 2 journées).

## METHODOLOGIE / MOYENS PEDAGOGIQUES / MODALITES D'EVALUATION :

- Présentation théorique, avec vidéos
- Etude de cas, travail en sous-groupes
- Supports pédagogiques
- Questionnements interactifs sur les pratiques, quizz...

## REGLES DEONTOLOGIQUES :

Tout travail de formation s'inscrit dans le principe de confidentialité nominative des échanges qui ont lieu dans le groupe et qui engage tout participant.

## DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Le recueil des attentes des participants permet un éventuel réajustement du programme.

Point d'étape et synthèse faite par l'intervenant avec le groupe à la fin de chaque séquence.

Une évaluation « à chaud » est effectuée le dernier jour, elle se réalise en deux étapes, une écrite avec Quizz (QCM) et l'autre orale.

## MODALITES D'INSCRIPTION :

Les inscriptions se font au plus tard 1 mois avant la formation.

Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire au plus tôt. Les inscriptions se font par mail ou par courrier et seront enregistrées après réception du :

- Bulletin d'inscription ou la convention de formation signée
- Le règlement intégral au moment de l'inscription (si inscription individuelle)
- Un accord de prise en charge de la formation si elle est financée par une personne morale

Les participants reçoivent une confirmation d'inscription par mail et une convocation au plus tard 8 jours avant le début de la formation.

Code : PROG FPEPEA	Date de création : 9/2020	Date d'actualisation : 18/01/2023	Valideur : Eric Binet
--------------------	---------------------------	-----------------------------------	-----------------------

## LIEU :

Formation en présentiel : La formation peut se dérouler en INTRA ou en INTER en France, Belgique, Suisse, Luxembourg.

Formation en ligne : Formation à distance par Zoom

## HANDICAP :



- Si vous êtes en situation de handicap et nécessitez un aménagement spécifique pour suivre une formation, merci de contacter Eric Binet, [contact@fpepea.fr](mailto:contact@fpepea.fr)

## CONDITIONS FINANCIERES :

### Formation INTER :

- **Prise en charge individuelle** : En fonction de la durée de la formation les inscriptions par journée la prix/ jour varie entre 150 et 250 euros.
- **Prise en charge par une personne morale** : En fonction de la durée de la formation les inscriptions par journée la prix/ jour varie entre 200 et 350 euros.

### Formation INTRA :

- **Prise en charge par une personne morale** : Les structures souhaitant organiser une formation dans leurs locaux peuvent contacter Eric Binet, [contact@fpepea.fr](mailto:contact@fpepea.fr), afin d'établir un devis qui tiendra compte :
  - De la durée de la formation et des horaires choisis (majoration en soirée et WE)
  - Du nombre de personnes inscrites,
  - Des frais de déplacements,

**Tarif préférentiel** : un tarif préférentiel est proposé pour les formations INTER lorsque les inscriptions interviennent 6 mois l'avance. La date retenue est indiquée sur les formations programmées.

## REGLEMENTS

### Formation INTER :

- **Prise en charge individuelle** : par virement, chèque ou Paypal.
- **Prise en charge par une personne morale** : par virement au plus tard 1 mois après la fin de la formation.

### Formation INTRA :

- **Prise en charge par une personne morale** : par virement au plus tard 1 mois après la fin de la formation.

Code : PROG FPEPEA

Date de création : 9/2020

Date d'actualisation : 18/01/2023

Valideur : Eric Binet